

## Accès à l'information - Montérégie

---

**De:** Accès à l'information - Montérégie  
**Envoyé:** 2 décembre 2021 14:38  
**À:**  
**Objet:** Demande d'accès 200777604 - Courriel réponse  
**Pièces jointes:** A- Art. 48\_2020.pdf; Avis de recours.pdf; A- Art. 37\_2020.pdf

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 12 novembre dernier, concernant les rapports d'inspection n°401888858 et 402013579 à St-Jean-sur-Richelieu.

Les documents suivants sont accessibles :

1. Rapport d'inspection, 14-01-2020;
2. Rapport d'inspection, 29-03-2021.

Afin d'accéder aux documents, veuillez cliquer sur le lien suivant :

[https://environnementqc.sharepoint.com/:f/s/Accessinformation-DR/EgEapdpmp7JMu7sfxGonISYB0dlw9j8JNOADP\\_P7n4srPg?e=B5i9IS](https://environnementqc.sharepoint.com/:f/s/Accessinformation-DR/EgEapdpmp7JMu7sfxGonISYB0dlw9j8JNOADP_P7n4srPg?e=B5i9IS)

Toutefois, dans certains de ces documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 37 et 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Toutefois, un document (courriel), daté du 22 janvier 2020, relève de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. En vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous référons au responsable de l'application de cette loi au sein de cette ville :

ST-JEAN-SUR-RICHELIEU (VILLE)  
Me Stéphanie Delisle-Goudreau  
Greffière adjointe et avocate-conseil  
188, rue Jacques-Cartier Nord C.P. 1025  
Saint-Jean-sur-Richelieu (QC) J3B 7B2  
Tél. : 450 357-2077 #8693  
Télec. : 450 357-2362  
[greffe@sjsr.ca](mailto:greffe@sjsr.ca)

Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer par courriel, à l'adresse [dr16acces@environnement.gouv.qc.ca](mailto:dr16acces@environnement.gouv.qc.ca), en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**L'équipe de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels**  
**Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Montérégie**  
Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques

201 place Charles-Le Moyne, 2<sup>e</sup> étage  
Longueuil (Québec) J4K 2T5  
Téléphone : (450) 928-7607  
Télécopieur 450) 928-7755  
[www.environnement.gouv.qc.ca](http://www.environnement.gouv.qc.ca)

Veillez prendre connaissance du message ci-dessous.

**Demandes d'autorisation ministérielle**

Des changements importants entreront en vigueur le 31 décembre prochain. Préparez-vous dès maintenant si vous prévoyez déposer une autre demande en 2022:

- Inscrivez-vous à ClicSÉCUR et aux services Projet Environnementaux (9000) pour être en mesure de déposer vos demandes d'autorisation ministérielle.
- Utilisez nos nouveaux formulaires obligatoires pour les demandes d'autorisation ministérielle déposées après le 31 décembre 2021.
- Informez-vous sur les éléments à inclure dans votre demande pour qu'elle soit recevable.

Pour plus de détails, [visitez notre site web](#).

Vous avez des questions sur la recevabilité ou les formulaires? Contactez-nous à l'adresse suivante : [recevabilite.formulaires@environnement.gouv.qc.ca](mailto:recevabilite.formulaires@environnement.gouv.qc.ca)

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de la Montérégie - secteur industriel  
Région : Montérégie

<b>1 Identification</b>		
Date de l'intervention : 2020-01-14	Heure de début : 10 h 30	Heure de fin : 10 h 35
Intervention effectuée par : Lucie Lavallée		
Accompagné par : <span style="float: right;">↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO</span>		

<b>1.1 Demande</b>		<input type="checkbox"/> SO
N° de demande : 200397389	Type de demande : Plainte à caractère environnemental	
Objet de la demande : St-Jean-sur-Richelieu (St-Luc); déversement des liquides (essence, huile, prestone) dans la cour d'un bâtiment désaffecté. Possible VHU.		

<b>1.2 Intervention</b>	
N° d'intervention : 301438089	Type d'intervention : Inspection pour suivi de manquement
N° de gestion doc. : 7610-16-01-0033100	N° de document : 401888858
But de l'intervention : Cessation d'activité de Fer et métaux Labonté inc. à St-Jean-sur-Richelieu (St-Luc) - 955 boulevard St-Luc - Suivi ANC 2017-03-03 avec SAP 2017-05-09 (art. 31,51 LQE, s'assurer de recevoir l'étude de caractérisation, plan de réhabilitation...)	

<b>2 Lieu concerné par l'intervention</b>		↓↑ - +
1	Nom du lieu : Caci, Teresa	
	Nom usuel du lieu : Ancien : Groupe Tremca Inc./ Balcons experts / Distribution Betmark Fers & métaux Labonté	
	N° du lieu : X1606133	Type de lieu : industrie
	Localisation du lieu : Adresse du lieu : 955, boul. Saint-Luc Saint-Jean-sur Richelieu Québec J2W 1B6	
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,375972222200:-73,355416666700	

<b>3 Intervenant du lieu</b>					↓↑ - +
#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	Madame Teresa Caci	propriétaire	625, rue du Manoir Saint-Georges-de-Clarenceville (Québec) J0J 1B0	Y2175240	X1606133

<b>4 Condition météo</b>		<input type="checkbox"/> SO
Description : Nuageux		<input type="checkbox"/> Précisions

<b>5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)</b>					↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO
#	R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
1	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Julien Labonté	Propriétaire de Fers et métaux Labonté inc. Locataire au 955 boul. Saint-Luc, St-Jean-sur-Richelieu.	Bur.:450-376-2523
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Propriétaire de Fers et métaux, Stanbridge East, Cour de rebuts Joe Lavoie inc.	Bur.:450-248-4144

<b>5.1 Mode d'identification</b>		
But expliqué :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/Identification faite auprès de :		

<b>6 Plainte</b>	<input checked="" type="checkbox"/> SO
------------------	--



7 Photo numérique  SO

Nombre de photos prises sur le terrain : 3

Nombre de photos intégrées au rapport : 3

Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Lucie Lavallée avec un appareil photo de type Canon PowerShot ELPH180. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-16\lavlu01\7610-16-01-0033100\2020-01-14

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.

7.1 Modification apportée aux photos numériques ↓↑ - +  SO

8 Grille d'intervention annexée ↓↑ - +  SO

9 Autre pièce annexée au rapport ↓↑ - +  SO

#	Type de pièce	Numéro	Titre
1	Document	1	Renseignements au Registraire des entreprises du Québec – Fers et métaux Labonté inc.
2	Carte	2	Orthophoto du site – 955 boulevard Saint-Luc
3	Document	3	Rôles d'évaluation – 2019 et 2020

10 Équipement utilisé ↓↑ - +  SO

#	Type d'équipement	Modèle	Commentaire
1	GPS	Garmin 64s	

11 Échantillon ↓↑ - +  SO

12 Mise en contexte  SO

L'entreprise a été locataire au 955 boulevard Saint-Luc à Saint-Jean-sur-Richelieu d'avril 2013 à février 2016. Lors de l'inspection du 20 janvier 2017, l'inspectrice a constaté que l'entreprise avait cessé ses activités. Le ministère lui a fait parvenir :

- Le 3 mars 2017, un avis de non-conformité à l'article 31.51 al.1 partie 1 et 2 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) ainsi que
- Le 9 mai 2017 l'imposition d'une sanction administrative pécuniaire en vertu des articles 115.25 et 31,51 al.1 partie 1 de la LQE.

L'intervenant est toujours en défaut de paiement.

13 Description de l'intervention

Je me suis rendue au 955 boulevard Saint-Luc à Saint-Jean-sur-Richelieu.

La barrière à l'entrée est fermée et la cour n'est pas déneigée. (IMG\_0003-4-5.JPG)

À l'est du bâtiment, les tas de sol sont visibles sous la neige. À l'ouest, on voit les panneaux de béton derrière l'immeuble. (IMG\_0005.JPG) (Annexe 2)

Le site n'est pas en opération, des fenêtres et portes ouvertes, cour non-déneigée, aucune insigne ou identification.

14 Vérification complémentaire à l'intervention  SO

Appel du locataire (Annexe 1)

17 décembre 2020 : Il n'y a plus de service au numéro de téléphone au dossier, ni au numéro de sa nouvelle place d'affaire (à Stanbridge East)

Selon les renseignements du Registraire des entreprises du Québec, l'entreprise Fers et métaux Labonté inc. est radiée d'office depuis le 22 mai 2019.

Propriétaire du terrain

Le rôle d'évaluation (Annexe 3) confirme que le propriétaire du terrain est le même qu'en 2016.


15 Conclusion


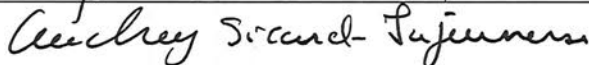
La compagnie qui a exercé l'activité visée fut radiée d'office le 22 mai dernier.

En vertu de l'article 31.53, le propriétaire sera tenu de procéder à une étude de caractérisation s'il projette de changer l'utilisation du terrain.

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés ↓↑ - +  SO



17 Recommandations	
Ainsi, je recommande la fermeture de ce dossier.	
Rédigé par : Lucie Lavallée	Fonction : Inspectrice
Signature : 	Date de signature : 26 février 2020

18 Vérification du rapport d'intervention <input type="checkbox"/> SO	
Approuvé par : Audrey Sicard-Lajeunesse	Fonction : Chef d'équipe
Signature : 	Date : 21 février 2020
Commentaires : 	

**Photos**

955 boulevard Saint-Luc, Saint-Jean-sur-Richelieu



IMG\_0003.JPG

Vue vers l'est



IMG\_0004.JPG

Vue vers le nord



IMG\_0005.JPG

Vue vers le nord-ouest

# Annexe 1

Renseignements au Registraire des entreprises du Québec  
Fers et métaux Labonté inc.





## Rechercher une entreprise au registre

### État de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises

Renseignements en date du 2020-01-07 10:53:12

#### État des informations

##### Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	1168875566
Nom	FERS ET MÉTAUX LABONTÉ INC.

##### Adresse du domicile

Adresse	35 Route 202 Stanbridge East (Québec) J0J2H0 Canada
---------	---

##### Adresse du domicile élu

Nom de famille	Labonté
Prénom	Julien
Adresse	42 RUE Poirier St Jean sur Richelieu Québec J3B4C8 Canada

##### Immatriculation

Date d'immatriculation	2013-02-04
Statut	Radiée d'office suite à la non-production de deux déclarations de mise à jour annuelles consécutives
Date de mise à jour du statut	2019-05-22
Date de fin de l'existence	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

##### Forme juridique

Forme juridique	Société par actions ou compagnie
Date de la constitution	2013-02-01 Constitution
Régime constitutif	QUÉBEC : Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, C. S-31.1)
Régime courant	QUÉBEC : Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, C. S-31.1)

#### Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2019-05-22
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	2016-06-23 2015
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2019	2020-07-01
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2018	2019-07-01

#### Faillite

L'entreprise n'est pas en faillite.

#### Fusion et scission

Aucune fusion ou scission n'a été déclarée.

#### Continuation et autre transformation

Aucune continuation ou autre transformation n'a été déclarée.

#### Liquidation ou dissolution

Aucune intention de liquidation ou de dissolution n'a été déclarée.

#### Activités économiques et nombre de salariés

##### 1<sup>er</sup> secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	9999
Activité	Autres services
Précisions (facultatives)	service de recyclage de métaux

##### 2<sup>e</sup> secteur d'activité

Aucun renseignement n'a été déclaré.

#### Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec

De 1 à 5

## **Convention unanime, actionnaires, administrateurs, dirigeants et fondé de pouvoir**

### **Actionnaires**

#### **Premier actionnaire**

Le premier actionnaire est majoritaire.

Nom de famille	LABONTÉ
Prénom	JULIEN
Adresse	42 RUE Poirier St Jean sur Richelieu Québec J3B4C8 Canada

### **Convention unanime des actionnaires**

Il n'existe pas de convention unanime des actionnaires.

### **Liste des administrateurs**

Nom de famille	LABONTÉ
Prénom	JULIEN
Date du début de la charge	2013-02-01
Date de fin de la charge	
Fonctions actuelles	Président, Secrétaire
Adresse	42 RUE Poirier St Jean sur Richelieu Québec J3B4C8 Canada

### **Dirigeants non membres du conseil d'administration**

Aucun dirigeant non membre du conseil d'administration n'a été déclaré.

### **Fondé de pouvoir**

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

### **Administrateurs du bien d'autrui**

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

## **Établissements**

Aucun établissement n'a été déclaré.

### **Documents en traitement**

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.



## Index des documents

### Documents conservés

Type de document	Date de dépôt au registre
Radiation d'office	2019-05-22
Avis de défaut	2019-03-06
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2015	2016-06-28
Déclaration de mise à jour courante	2016-04-18
Déclaration de mise à jour courante	2016-03-18
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2014	2015-05-06
Déclaration initiale	2013-02-04
Certificat de constitution	2013-02-04

## Index des noms

Date de mise à jour de l'index des noms 2019-05-22

### Nom

Nom	Versions du nom dans une autre langue	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
FERS ET MÉTAUX LABONTÉ INC.		2013-02-01	2019-05-22	Antérieur

### Autres noms utilisés au Québec

Autre nom	Versions du nom dans une autre langue	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
COURS DE REBUS JOE LAVOIE ET FILS		2016-04-18	2019-05-22	Antérieur



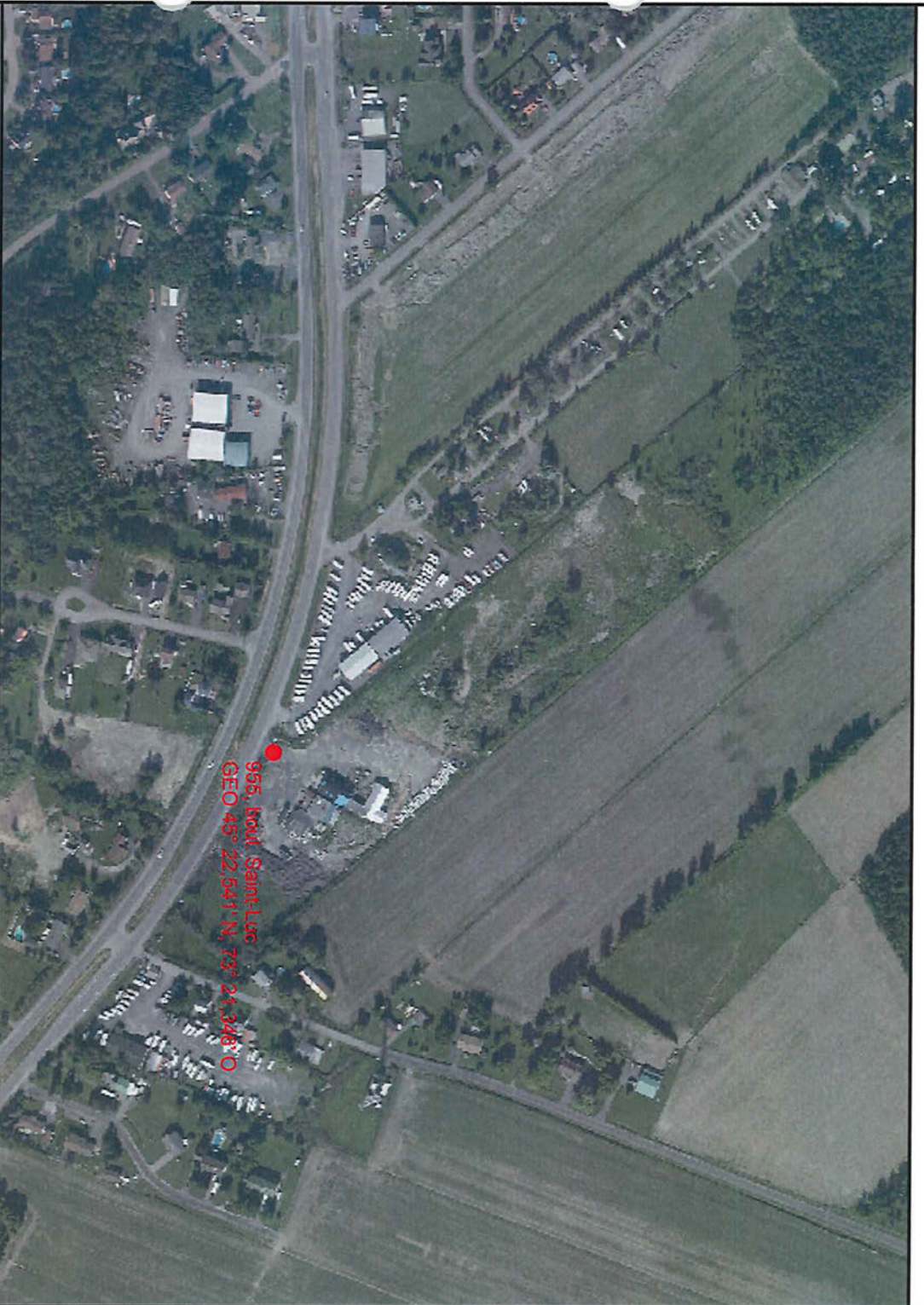
© Gouvernement du Québec

# Annexe 2

---

Orthophoto du site – 955 boulevard Saint-Luc

# 955 boul. Saint-Luc, Saint-Jean-sur-Richelieu



955, boul. Saint-Luc  
 GEO. 45° 22.541' N, 73° 21.348' O

Échelle : 1 / 5 103



Source(s) des données :

© Gouvernement du Québec, 2020



- ▲ Frontières du Québec
- Frontière internationale
- ▲/ Frontière interprovinciale
- Frontière Québec\_Terre\_N  
 euve\_et\_Labrador
- ▲ Orthos multizones 20 cm
- 2018 WMS
- 2018\_Inv\_Ecofor\_20cm  
 B



Préparé par:  
 Lucie Lavallée  
 Industriel Est Longueuil (C)  
 2020-01-16



# Annexe 3

---

Rôles d'évaluation – 2019 et 2020











<b>1 Identification</b>		
Date de l'intervention : 2021-03-29	Heure de début : 10 h 30	Heure de fin : 14 h 10
Intervention effectuée par : Moussa Touré		
Accompagné par : <span style="float: right;">↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO</span>		
1	Nom : Alain Dionne	Fonction : Inspecteur

<b>1.1 Demande</b>		<input type="checkbox"/> SO
N° de demande : 200752704	Type de demande : Plainte à caractère environnemental	
Objet de la demande : PLAINTÉ SOL_ Dépôts de sols, gravier et autres résidus asphalte au 955 boul. St-Luc à St-Jean-sur-Richelieu		

<b>1.2 Intervention</b>	
N° d'intervention : 301518220	Type d'intervention : Inspection
N° de gestion doc. : 7610-16-01-0033100	N° de document : 402013579
But de l'intervention : PLAINTÉ SOL_ Vérifier le dépôt de sol au 955 boul. St-Luc à St-Jean-sur-Richelieu. Procéder aux prélèvements de sols et vérifier leur provenance.	

<b>2 Lieu concerné par l'intervention</b>		↓↑ - +
1	Nom du lieu : Caci, Teresa	
	Nom usuel du lieu : Ancien : Groupe Tremca Inc. / Balcons experts / Distribution Betmark Fers & métaux Labonté	
	N° du lieu : X1606133	Type de lieu : industrie
	Localisation du lieu : Adresse du lieu : 955, boul. Saint-Luc Saint-Jean-sur Richelieu Québec J2W 1B6	
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,375972222200;-73,355416666700	

<b>3 Intervenant du lieu</b>					↓↑ - +
#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	Madame Teresa Caci	Propriétaire	625, rue du Manoir Saint-Georges-de-Clarenceville (Québec) J0J 1B0	Y2175240	X1606133
2	Jean-Claude Laberge	Autre			X1606133

<b>4 Condition météo</b>		<input type="checkbox"/> SO
Description :		<input type="checkbox"/> Précisions

<b>5 Personne rencontrée (R) / contactée (C)</b>					↓↑ - + <input type="checkbox"/> SO
#	R	C	Nom	Fonction	N° de téléphone
1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Jean-Claude Laberge	Entrepreneur	----
2	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Alexis Plante	Inspecteur Env. municipalité	Bur.:4503592400

<b>5.1 Mode d'identification</b>		
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> s. o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut
But expliqué à/Identification faite auprès de : Jean-Claude Laberge – Alexis Plante		

<b>6 Plainte</b>				<input type="checkbox"/> SO
Plaignant rencontré :	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non	Plaignant contacté :	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non



**7 Photo numérique**  SO

Nombre de photos prises sur le terrain : 17

Nombre de photos intégrées au rapport : 6

Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par Moussa Touré avec un appareil photo de type Canon powerShot ELPH180. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-16\toumo01\7610-16-01-0033100

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.

**7.1 Modification apportée aux photos numériques** ↕ - +  SO

**8 Grille d'intervention annexée** ↕ - +  SO

**9 Autre pièce annexée au rapport** ↕ - +  SO

#	Type de pièce	Numéro	Titre
1	Courriel	1	Courriel de la municipalité
2	Plan	2	Plan de localisation des puits et de l'aqueduc (Municipalité)
3	Document	3	Extrait du registre des entreprises du Québec (Jean-Claude Laberge)
4	Document	4	Évaluation Foncière
5	Document	5	Formulaire de demande d'analyse
6	Document	6	Résultats des analyses des échantillons

**10 Équipement utilisé** ↕ - +  SO

#	Type d'équipement	Modèle	Commentaire
1	GPS	GPSmap76Cx	précision : +/- 5m

**11 Échantillon** ↕ - +  SO

#	Identification des échantillons	Nature	Type	Nombre de points de prélèvements	Nombre de contenants
1	SJ1	Sol ou sédiment	Échantillon ponctuel	1	2
2	SJ2	Sol ou sédiment	Échantillon ponctuel	1	2
3	SJ3	Sol ou sédiment	Échantillon ponctuel	1	2
4	SJ4	Sol ou sédiment	Échantillon ponctuel	1	2
5	SJ5	Sol ou sédiment	Échantillon ponctuel	1	2
6	SJ6	Sol ou sédiment	Échantillon ponctuel	1	2
7	SJ7	Sol ou sédiment	Échantillon ponctuel	1	2
8	BF1	Sol ou sédiment	Échantillon ponctuel	1	2
9	BF2	Sol ou sédiment	Échantillon ponctuel	1	2

Duplicata des échantillons remis :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> s. o.
Demandes d'analyses jointes au rapport :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s. o.

**12 Mise en contexte**  SO

Suite à une plainte reçue au niveau du Ministère de l'Environnement (MELCC) pour du remblayage avec des sols possiblement contaminés, une inspection est effectuée.

**13 Description de l'intervention**

**1) OBJECTIF :**

L'objectif principal de cette inspection est de vérifier si la Loi sur la Qualité de l'Environnement (LQE) (RLRQ, chapitre Q-2) et ses règlements applicables ont été respectés.

**2) INSPECTION**

L'endroit de l'inspection se trouve dans la municipalité de Saint-Jean-Sur-Richelieu. À mon arrivée sur le site, je constate que l'accès au site n'est pas fermé par une clôture, je constate aussi qu'aucune personne n'est présente sur le site. Je note aussi la présence d'un tracteur sur chenilles. Un bâtiment est aussi présent à l'entrée du site. Aucune activité liée à des travaux de remblayage n'est effectuée sur le site lors de cette inspection.

Quelques instants après, nous sommes rejoints par une personne qui se présente comme Jean-Claude Laberge. Il nous explique qu'il n'est pas le propriétaire du site, mais qu'il aurait une entente avec le propriétaire du terrain pour le remblayer. Ce dernier n'ayant pas les moyens pour le faire.



## 13 Description de l'intervention

Je lui demande l'objectif visé en remblayant le site. Il m'explique que c'est pour remplir une dépression du terrain et le niveler sur toute la surface.

Je lui demande aussi s'il est propriétaire du tracteur à chenilles présent sur le site. De ce qu'il nous a dit, il n'est pas le propriétaire de ce tracteur, mais une connaissance à lui qui est venue le mettre la sans son autorisation. D'ailleurs, il joint immédiatement quelqu'un au téléphone pour lui demander pourquoi ce tracteur est présent sur le terrain et de venir le récupérer.

À la question de savoir depuis quand a-t-il commencé à remblayer le site, il nous explique que c'est environ vers la fin du mois de novembre 2020 qu'il a commencé à remblayer, mais que ce n'est pas en continu. Cela dépend surtout s'il en trouve ou non. Il a une compagnie d'excavation et c'est lors de ses travaux d'excavation qu'il récupère le fond d'excavation pour les ramener sur le site. Il arrive parfois qu'on lui en propose, mais qu'il ne va jamais les prendre s'il n'a pas les certificats d'analyse qui disent que c'est correct. Je lui demande de me fournir tous les certificats d'analyse en sa possession.

Je lui demande aussi s'il a les autorisations de la municipalité pour procéder à ce remblayage. Il m'explique qu'il a juste une autorisation verbale de la municipalité.

### 2) LOCALISATION :

Le site de l'inspection se trouve au 955, boulevard Saint-Luc à Saint-Jean-Sur-Richelieu.

Le site de l'inspection est contigu au boulevard Saint-Luc au sud et à un camping. Au nord, par des terres agricoles ainsi qu'à l'ouest. Et à l'est, par le chemin trèfle sud.

Le lot est zoné industriel. D'ailleurs, le secteur est industriel avec la présence de plusieurs entreprises.

### 3) PROCÉDURE D'ÉCHANTILLONNAGE :

#### 3.1. Objectif

L'objectif de cet échantillonnage est de vérifier la qualité environnementale des sols utilisés comme remblai. Pour l'atteinte de cet objectif, nous devons prélever des échantillons de sols, procéder à leur description stratigraphique et organoleptique ainsi qu'à l'analyse de leur composition chimique. Je procède par un échantillonnage aléatoire et ciblé pour les sols qui sont déposés sur le site et pour lequel une inspection visuelle du terrain me permet de déterminer les endroits susceptibles d'être contaminés. Les critères de sélection des points d'échantillonnage sont basés sur les propriétés organoleptiques de la matière observée qui laisse présager une éventuelle contamination.

#### 3.2. Procédure

Chaque échantillon est prélevé avec une spatule différente, stérile et scellée dans un sac hermétique puis est mis dans des pots en verre ambré de 125 ml et identifié pour chaque point d'échantillonnage avec ses coordonnées GPS.

Les paramètres à analyser pour les échantillons sont le paramètre intégrateur hydrocarbure pétrolier- HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>, et le marqueur hydrocarbure aromatique polycyclique-HAP ainsi que les métaux et métalloïdes.

Les contenants ainsi que tout le matériel de l'échantillonnage sont fournis par le centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ) du Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MELCC).

J'ai procédé à une caractérisation non exhaustive du site récepteur. Sur cette partie du site, neuf (9) échantillons au total ont été pris avec 2 échantillons du terrain récepteur (BF1 et BF2). Ces sols qui ont été déposés sur le site s'apparentent souvent à des fonds d'excavation.

Tous les échantillons sont de types ponctuels car plus efficaces et permet d'éviter une dilution de la contamination. Ce type d'échantillon permet d'avoir une idée plus précise de la distribution spatiale et de la concentration de la contamination.

Aucun agent de conservation n'est utilisé pour cette campagne d'échantillonnage.

#### 3.3. Échantillonnage :

Le dépôt de ces sols couvre une superficie de 35 198 m<sup>2</sup> soit la moitié du terrain. La première zone est déjà remblayée et l'épaisseur constatée à la frontière du remblai est d'environ 2 mètres à certains endroits.

La description granulométrique et organoleptique des échantillons qui ont été pris sur le site est résumée dans le tableau suivant :



Échantillon	Couleur	Nature	Odeur
SJ1	brun	sable graveleux	S-O <sup>1</sup>
SJ2	brun	silteux	S-O
SJ3	brun	silt graveleux	S-O
SJ4	Brun	silt graveleux	S-O
SJ5	Brun	silt graveleux sec	S-O
SJ6	brun	sable graveleux	S-O
SJ7	brun	sable graveleux	S-O
BF1	brun clair	sable silteux	S-O
BF2	brun	sable silteux	S-O

Tableau 1 : Description granulométrique des échantillons

<sup>1</sup> : sans odeur caractéristique

#### 4) RELEVÉ D'ARPENTAGE :

L'échantillonnage s'est fait avec un relevé des coordonnées géographiques de chaque point d'échantillonnage. Ce relevé est fait avec un GPS de marque GARMIN et le type GPSmap76Cx avec une incertitude de +/- 5 m. Un relevé en continu nous a permis d'avoir un tracé du terrain concerné par le remblai. Ce relevé topographique du terrain nous a permis d'avoir un visuel de la surface des sites concernés par le remblayage qui est environ 35 198 m<sup>2</sup>.

Ce relevé topographique nous a permis de constater que lors de cette inspection, le remblai présent sur le site faisait un volume d'environ 15 000 m<sup>3</sup>.

#### 5) CONSERVATION ET TRANSPORT DES ÉCHANTILLONS :

Les échantillons sont conservés dans une glacière avec des blocs réfrigérants et à l'abri de la lumière pour éviter toute altération biologique. Les échantillons sont transportés dans le véhicule d'échantillonnage du MELCC et des précautions ont été prises durant tout le transport pour éviter une contamination croisée. La glacière contenant les échantillons est restée, durant tout le temps de l'échantillonnage et du transport, sous ma surveillance. Arrivés au MELCC, ils ont été mis dans un réfrigérateur scellé avant d'être envoyés au Laboratoire du Ministère pour analyse.

#### 6) PROGRAMME D'ASSURANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ (AQ/CQ):

Le programme d'assurance et le contrôle de la qualité a pour but de limiter les erreurs et les biais dans l'échantillonnage. Il fait partie intégrante du plan d'échantillonnage et d'analyse. Il définit tous les aspects du programme de caractérisation de site pouvant influencer sur la qualité des données.

Lors de cette inspection, des précautions particulières ont été prises au cours de la réalisation des travaux de terrain, notamment :

- Une manipulation et une protection minutieuse des contenants d'échantillons et appareils de mesures lors du prélèvement, du transport et de la conservation des échantillons.
- L'identification des échantillons.
- La conservation des échantillons dans notre laboratoire.
- L'expédition des échantillons au laboratoire d'analyse.

L'échantillon témoin a pour objectif principal de déterminer si la présence de la contamination est reliée à une contamination anthropique ou si des concentrations anormales sont présentes dans le médium de façon naturelle.

Au niveau du laboratoire d'analyse du Ministère de l'Environnement, des contrôles internes y sont effectués. Ainsi, pour toutes les analyses, un blanc de laboratoire, un duplicata de laboratoire et un échantillon contrôle/matériau de référence y sont effectués. Les résultats de ces contrôles sont présentés dans les certificats d'analyses annexés à ce présent rapport.

#### 7. RÉSULTATS DES ANALYSES :

J'ai contacté la municipalité le 19 mai 2021 pour savoir s'ils ont délivré une autorisation de remblai à l'adresse correspondant au 955 boul. St-Luc. L'inspecteur municipal, M. Alexis Plante, m'explique qu'effectivement il a donné une autorisation pour du remblai (Voir courriel annexé au présent rapport). Le remblayage ne devait pas être conséquent et ne pas contenir de contaminant. Apparemment, M. Laberge a par la suite transformé le site en un centre de disposition de sols. Mais que présentement, la municipalité est en train de travailler sur ce dossier pour arrêter la disposition des sols.

### 7.1. Programme analytique :

Le choix des paramètres d'analyses pour les échantillons est établi en fonction des contaminants organiques et inorganiques pouvant être potentiellement présents dans les sols utilisés comme remblai ou mis en pile. Les échantillons de sols ont été analysés selon les méthodes présentées dans le tableau suivant ainsi que les limites de détection pour chaque paramètre.

Matrice	Paramètres	Méthode	Unité	LDM
Sols	HP C <sub>10</sub> -C <sub>50</sub>	GC/FID	mg/kg	Variable
	HAP	GC/MS	mg/kg	0.01
	Métaux et métalloïdes	ICP/MS	mg/kg	Variable

Tableau 2 : Programme analytique, méthodes et LDM

Tous les échantillons prélevés ont été soumis aux analyses de laboratoires.

### 7.2. Interprétation des résultats :

Les résultats des analyses des échantillons de sols lors de l'inspection sont annexés au présent rapport (Annexe x), de plus, ils sont résumés dans le tableau 3 du présent rapport :

#### Interprétation des résultats d'analyses des échantillons :

Tous les résultats sont résumés dans le tableau 3 de ce rapport. Un code couleur est appliqué aux différents résultats :

- Une couleur comprise entre le blanc et le gris montre que les résultats de ce paramètre sont inférieurs au critère générique A du Guide d'intervention, Protection des sols et de réhabilitation des terrains contaminés (GIPSRTC).
- Une couleur verte montre que les résultats de ce paramètre sont dans la plage A-B du GIPSRTC.
- Une couleur jaune montre que les résultats de ce paramètre sont dans la plage B-C du GIPSRTC.
- Et enfin, la couleur rouge montre que les résultats sont supérieurs au critère générique C du GIPSRTC.

L'interprétation des résultats montre que :

- Les échantillons pris sur le site récepteur (BF1 et BF2) ne contiennent pas de paramètres organiques dépassant la LQM.
- Les échantillons contaminés présentent une contamination au-delà du critère générique A du GIPSRTC et ils sont pris sur les remblais de sols.
- Pour le paramètre intégrateur HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>, les échantillons SJ1 et SJ7 pris sur le remblai présentent une contamination au-delà du critère générique A. Cette concentration est supérieure à la concentration du terrain récepteur (BF1 et BF2). Les IPP démontrent que ce sont des hydrocarbures pétroliers lourds.
- Pour les paramètres métaux et métalloïdes, on a des contaminations qui sont supérieures au critère générique A du GIPSRTC. De l'arsenic est retrouvé sur 3 échantillons (SJ1, SJ4 et SJ7) Du chrome est retrouvé sur un échantillon pris sur le remblai SJ5 mais aussi sur les BF. D'autres paramètres comme le cuivre, le molybdène, le nickel et le sélénium sont retrouvés dans les échantillons.
- Pour le paramètre Hydrocarbure aromatique polycyclique (HAP), on observe une contamination pour 4 échantillons (SJ1, SJ3, SJ4 et SJ7). Les concentrations sont dans la page [A-B] du GIPSRTC. On trouve des paramètres comme : L'anthracène, le Benzo(A) anthracène, le Benzo(A) pyrène, ou le pyrène. Les concentrations pour ces paramètres, en termes de concentration, dépassent celles du terrain récepteur.



### 7.3. Hydrogéologie :

Notons qu'aucun échantillon d'eau, souterraine ou surfacique, n'a pas été pris lors de cette inspection. Mais le système d'information hydrogéologique (SIH) du Ministère de l'Environnement nous identifie 93 puits d'eau dans un rayon de 1 km à la ronde du site d'inspection. (voir annexe Plan de localisation des puits)

La municipalité a été contactée à propos des puits d'eau potable dans le secteur. Ils nous ont informés que l'aqueduc a été ajouté dans la zone entre 2015-2016. Que tout le monde n'est pas connecté au système d'aqueduc. C'est une zone hybride où certaines résidences sont encore alimentées en eau potable par des puits. (Voir plan de localisation fourni par la municipalité)

Plusieurs milieux humides sont localisés dans la région. (Voir annexe : Plan Localisation). Un marécage localisé dans le site a été complètement remblayé (voir Plan de Caractérisation)

## 15 Conclusion

Suite à une plainte pour du remblayage avec des sols possiblement contaminés, une inspection a eu lieu pour vérifier la qualité des sols utilisés pour le remblayage. Les constats suivants ont été observés :

1. Il a été constaté que des sols ont été amenés et déposés sur le site.
2. Il a été constaté que des matières résiduelles ont été aussi déposées sur le site (Voir photographie *IMG\_0517.JPG*). Ces matières résiduelles sont des résidus de CRD.
3. Ce dépôt est localisé au 955, boulevard Saint-Luc à Saint-Jean-Sur-Richelieu. Le dépôt est constitué d'un remblai d'environ 2 mètres d'épaisseur à certains endroits et d'une superficie totale de 35 198 m<sup>2</sup> (Voir plan de caractérisation). La quantité de remblai est estimée à environ 15 000 m<sup>3</sup>.
4. Des échantillons ont été pris sur ce dépôt et sur le terrain récepteur.
5. Les résultats des échantillons de sols pris sur le remblai ont des concentrations supérieures au critère générique A du GIPSRTC pour les paramètres HCP, HAP et métaux.
6. Le terrain récepteur ne contient pas de contaminant au-delà du critère générique A du GIPSRTC pour les paramètres organiques.

Un avis de non-conformité peut être signifié au propriétaire du terrain, Teresa Caci et à Jean-Claude Laberge, l'entrepreneur qui a déposé ou permis le dépôt des sols, pour les manquements constatés :

1. À l'article 3 du RLRQ, chapitre Q-2, r.18 pour avoir stocké des sols contaminés en vue de leur dépôt définitif ailleurs que sur leur site d'origine
2. À l'article 13.0.2 al. 3 du RLRQ, chapitre Q-2, r.37 : Étant le propriétaire d'un lieu où le dépôt de sols contaminés n'est pas permis (à savoir le numéro civique 955, boulevard Saint-Luc à Saint-Jean-Sur-Richelieu), ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour que ces sols soient transportés sur ou dans un lieu où un tel dépôt est permis.
3. À l'article 22 al. 1(10) du RLRQ, chapitre Q-2 : Pour avoir réalisé un projet, soit une activité déterminée par règlement du gouvernement, sans détenir l'autorisation préalable du ministre en vertu de l'article 22, soit le remblayage avec des sols contenant des contaminants.
4. À l'article 4 al.1 du règlement sur le stockage et les centres de transfert des sols contaminés (RLRQ, chapitre Q-2, r.46) : Avoir permis le dépôt de sols contenant des contaminants en concentration égale ou inférieure aux valeurs limites fixées par l'annexe I (les HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>, les HAP ainsi que des métaux), sur ou dans des sols dont la concentration de contaminants est inférieure à celle contenue dans les sols déposés.
5. À l'article 4.1 du règlement sur le stockage et les centres de transfert des sols contaminés (RLRQ, chapitre Q-2, r.46) : Étant le propriétaire d'un lieu où des sols contenant des contaminants en concentration égale ou inférieure aux valeurs limites fixées par l'annexe I (les HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub>, les HAP ainsi que des métaux) ont été déposés, sur ou dans des sols dont la concentration de contaminants est inférieure à celle contenue dans les sols déposés, ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour que ces sols soient déposés un lieu où un tel dépôt est permis.



16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés		↓↑ - + □ SO
1	<p><b>Manquement :</b> Avoir stocké des sols contaminés en vue de leur dépôt définitif ailleurs que sur le terrain d'origine ou dans un lieu d'enfouissement autorisé en vertu de la loi, à savoir des sols contaminés aux métaux supérieurs à l'annexe I du règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (RLRQ, chapitre Q-2, r.37)</p> <p><b>Référence légale :</b> Article 3 du règlement sur l'enfouissement des sols contaminés (RLRQ, chapitre Q-2, r.18)</p>	<p>Degré de gravité des conséquences : Modéré</p> <p>Gravité objective du manquement de catégorie : A</p>
	<p><b>Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain :</b> Risque peu élevé d'atteinte (modéré)</p> <p><b>Explication :</b> Bien que la municipalité offre un service aqueduc dans la zone, certaines résidences sont alimentées en eau potable par des puits. C'est ainsi que 93 puits sont répertoriés par le SIH (système d'information hydrogéologique) du ministère de l'environnement dans un rayon de 1 km autour du dépôt.</p> <p>L'atteinte au bien-être est avéré car beaucoup de bruit généré par le passage de dizaine de camions par jour. Ceci constitue un facteur d'inconfort.</p>	
	<p><b>Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune :</b> Risque d'atteinte significative (modéré)</p> <p><b>Les conséquences sont :</b> Réversibles en tout ou en partie</p> <p><b>Explication :</b> La présence de puits autour du lieu de dépôt (SIH) constitue un facteur non-négligeable de contamination de l'eau souterraine, car le stockage à long terme de ces sols sur ce site peut entraîner une lixiviation après des périodes de pluies et ainsi contaminés l'eau souterraine.</p> <p>La lixiviation ainsi que la percolation des contaminants organiques sont très probants au vu de la quantité de sols assez conséquent présent sur le site.</p>	
	<p><b>Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché :</b> Peu sensible (mineur)</p> <p><b>Explication :</b> Le site est peu sensible car zoné en entier industriel, mais notons aussi la présence de puits autour du site.</p>	
2	<p><b>Manquement :</b> Étant le propriétaire d'un lieu où le dépôt de sols contaminé n'est pas permis soient le 955, boulevard Saint-Luc à Saint-Jean-Sur-Richelieu, ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour que ces sols soient transportés sur ou dans un lieu où un tel dépôt est permis.</p> <p><b>Référence légale :</b> Article 13.0.2 al. 3 du règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains (RLRQ, chapitre Q-2, r.37)</p>	<p>Degré de gravité des conséquences : Modéré</p> <p>Gravité objective du manquement de catégorie : B</p>
	<p><b>Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain :</b> Risque peu élevé d'atteinte (modéré)</p> <p><b>Explication :</b> Bien que la municipalité offre un service aqueduc dans la zone, certaines résidences sont alimentées en eau potable par des puits. C'est ainsi que 93 puits sont répertoriés par le SIH (système d'information hydrogéologique) du ministère de l'environnement dans un rayon de 1 km autour du dépôt.</p> <p>L'atteinte au bien-être est avéré car beaucoup de bruit généré par le passage de dizaine de camions par jour. Ceci constitue un facteur d'inconfort.</p>	
	<p><b>Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune :</b> Risque d'atteinte significative (modéré)</p> <p><b>Les conséquences sont :</b> Réversibles en tout ou en partie</p> <p><b>Explication :</b> La présence de puits autour du lieu de dépôt (SIH) constitue un facteur non-négligeable de contamination de l'eau souterraine, car le stockage à long terme de ces sols sur ce site peut entraîner une lixiviation après des périodes de pluies et ainsi contaminés l'eau souterraine.</p> <p>La lixiviation ainsi que la percolation des contaminants organiques sont très probants au vu de la quantité de sols assez conséquent présent sur le site.</p>	
	<p><b>Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché :</b> Peu sensible (mineur)</p> <p><b>Explication :</b> Le site est peu sensible car zoné en entier industriel, mais notons aussi la présence de puits autour du site.</p>	
3	<p><b>Manquement :</b> Avoir réalisé un projet, soit une activité déterminée par règlement du gouvernement, sans détenir l'autorisation préalable du ministre en vertu de l'article 22, soit le remblayage avec des sols contenant des contaminants.</p> <p><b>Référence légale :</b> Article 22 al 1(10) de la Loi sur la Qualité de l'Environnement (RLRQ, chapitre Q-2)</p>	<p>Degré de gravité des conséquences : Modéré</p> <p>Gravité objective du manquement de catégorie : B</p>
	<p><b>Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain :</b> Risque peu élevé d'atteinte (modéré)</p> <p><b>Explication :</b> Bien que la municipalité offre un service aqueduc dans la zone, certaines résidences sont alimentées en eau potable par des puits. C'est ainsi que 93 puits sont répertoriés par le SIH (système d'information hydrogéologique) du ministère de l'environnement dans un rayon de 1 km autour du dépôt.</p> <p>L'atteinte au bien-être est avéré car beaucoup de bruit généré par le passage de dizaine de camions par jour. Ceci constitue un facteur d'inconfort.</p>	
	<p><b>Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune :</b> Risque d'atteinte significative (modéré)</p> <p><b>Les conséquences sont :</b> Réversibles en tout ou en partie</p> <p><b>Explication :</b> La présence de puits autour du lieu de dépôt (SIH) constitue un facteur non-négligeable de contamination de l'eau souterraine, car le stockage à long terme de ces sols sur ce site peut entraîner une lixiviation après des périodes de pluies et ainsi contaminés l'eau souterraine.</p> <p>La lixiviation ainsi que la percolation des contaminants organiques sont très probants au vu de la quantité de sols assez conséquent présent sur le site.</p>	
	<p><b>Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché :</b> Peu sensible (mineur)</p> <p><b>Explication :</b> Le site est peu sensible car zoné en entier industriel, mais notons aussi la présence de puits autour du site.</p>	




4	<p><b>Manquement :</b> Avoir permis le dépôt de sols contenant des contaminants en concentration égale ou inférieure aux valeurs limites fixées par l'annexe I (soient des HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub> et des HAP), sur ou dans des sols dont la concentration de contaminants est inférieure à celle contenue dans les sols déposés.</p> <p><b>Référence légale :</b> Art. 4 al. 1 du règlement sur le stockage et les centres de transfert des sols contaminés (RLRQ, Q-2, r.46)</p>	<p>Degré de gravité des conséquences : Modéré</p> <p>Gravité objective du manquement de catégorie : A</p>
	<p><b>Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain :</b> Risque peu élevé d'atteinte (modéré)</p> <p><b>Explication :</b> Bien que la municipalité offre un service aqueduc dans la zone, certaines résidences sont alimentées en eau potable par des puits. C'est ainsi que 93 puits sont répertoriés par le SIH (système d'information hydrogéologique) du ministère de l'environnement dans un rayon de 1 km autour du dépôt.</p> <p>L'atteinte au bien-être est avéré car beaucoup de bruit généré par le passage de dizaine de camions par jour. Ceci constitue un facteur d'inconfort.</p>	
	<p><b>Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune :</b> Risque d'atteinte significative (modéré)</p> <p><b>Les conséquences sont :</b> Réversibles en tout ou en partie</p> <p><b>Explication :</b> La présence de puits autour du lieu de dépôt (SIH) constitue un facteur non-négligeable de contamination de l'eau souterraine, car le stockage à long terme de ces sols sur ce site peut entraîner une lixiviation après des périodes de pluies et ainsi contaminés l'eau souterraine.</p> <p>La lixiviation ainsi que la percolation des contaminants organiques sont très probants au vu de la quantité de sols assez conséquent présent sur le site.</p>	
	<p><b>Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché :</b> Peu sensible (mineur)</p> <p><b>Explication :</b> Le site est peu sensible car zoné en entier industriel, mais notons aussi la présence de puits autour du site.</p>	
5	<p><b>Manquement :</b> Étant le propriétaire et/ou toute autre responsable d'un lieu où des sols contenant des contaminants en concentration égale ou inférieure aux valeurs limites fixées par l'annexe I (soient HP C<sub>10</sub>-C<sub>50</sub> et des HAP) ont été déposés en contravention avec l'article 4, soit sur ou dans des sols dont la concentration de contaminants est inférieure à celle contenue dans les sols déposés, ne pas avoir pris les mesures nécessaires pour que ces sols soient déposés un lieu où un tel dépôt est permis.</p> <p><b>Référence légale :</b> Art. 4 .1 du règlement sur le stockage et les centres de transfert des sols contaminés (RLRQ, Q-2, r.46)</p>	<p>Degré de gravité des conséquences : Modéré</p> <p>Gravité objective du manquement de catégorie : A</p>
	<p><b>Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain :</b> Risque peu élevé d'atteinte (modéré)</p> <p><b>Explication :</b> Bien que la municipalité offre un service aqueduc dans la zone, certaines résidences sont alimentées en eau potable par des puits. C'est ainsi que 93 puits sont répertoriés par le SIH (système d'information hydrogéologique) du ministère de l'environnement dans un rayon de 1 km autour du dépôt.</p> <p>L'atteinte au bien-être est avéré car beaucoup de bruit généré par le passage de dizaine de camions par jour. Ceci constitue un facteur d'inconfort.</p>	
	<p><b>Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune :</b> Risque d'atteinte significative (modéré)</p> <p><b>Les conséquences sont :</b> Réversibles en tout ou en partie</p> <p><b>Explication :</b> La présence de puits autour du lieu de dépôt (SIH) constitue un facteur non-négligeable de contamination de l'eau souterraine, car le stockage à long terme de ces sols sur ce site peut entraîner une lixiviation après des périodes de pluies et ainsi contaminés l'eau souterraine.</p> <p>La lixiviation ainsi que la percolation des contaminants organiques sont très probants au vu de la quantité de sols assez conséquent présent sur le site.</p>	
	<p><b>Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché :</b> Peu sensible (mineur)</p> <p><b>Explication :</b> Le site est peu sensible car zoné en entier industriel, mais notons aussi la présence de puits autour du site.</p>	

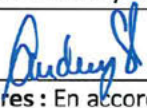
16.1 Facteurs aggravants

SO

16.2 Facteurs atténuants

SO

17 Recommandations	
<p>Je recommande que le traitement à apporter à ce dossier soit le suivant : Modéré</p> <p>Ainsi, je recommande d'envoyer un avis de non-conformité (ANC) à Jean-Claude Laberge, entrepreneur responsable du dépôt de sols sur le site récepteur, pour les manquements constatés et mentionnés à la section conclusion.</p> <p>Je recommande d'envoyer un avis de non-conformité (ANC) à Teresa Caci, propriétaire du terrain récepteur des sols contenant des contaminants, pour les manquements constatés et mentionnés à la section conclusion.</p> <p>art. 37</p>	
Rédigé par : Moussa Touré	Fonction : inspecteur
Signature : 	Date de signature : 2021-06-30

18 Vérification du rapport d'intervention <input type="checkbox"/> SO	
Approuvé par : Audrey Sicard-Lajeunesse	Fonction : Chef d'équipe du contrôle industriel
Signature : 	Date : 2021-07-08
<p>Commentaires : En accord avec les recommandations formulées</p>	





IMG\_0517.JPG

Présence de matière résiduelle sur le terrain



IMG\_0529.JPG

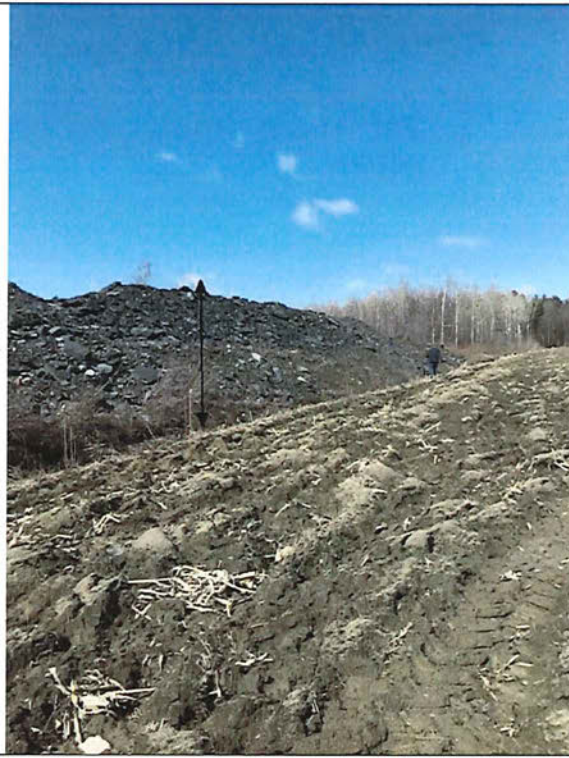
Présence de résidus de CRD



IMG\_0532.JPG

Dépôt de remblai





IMG\_0547.JPG  
Épaisseur du remblai



IMG\_0553.JPG  
Présence d'un tracteur sur chenilles



IMG\_0554.JPG  
Résidus de CRD



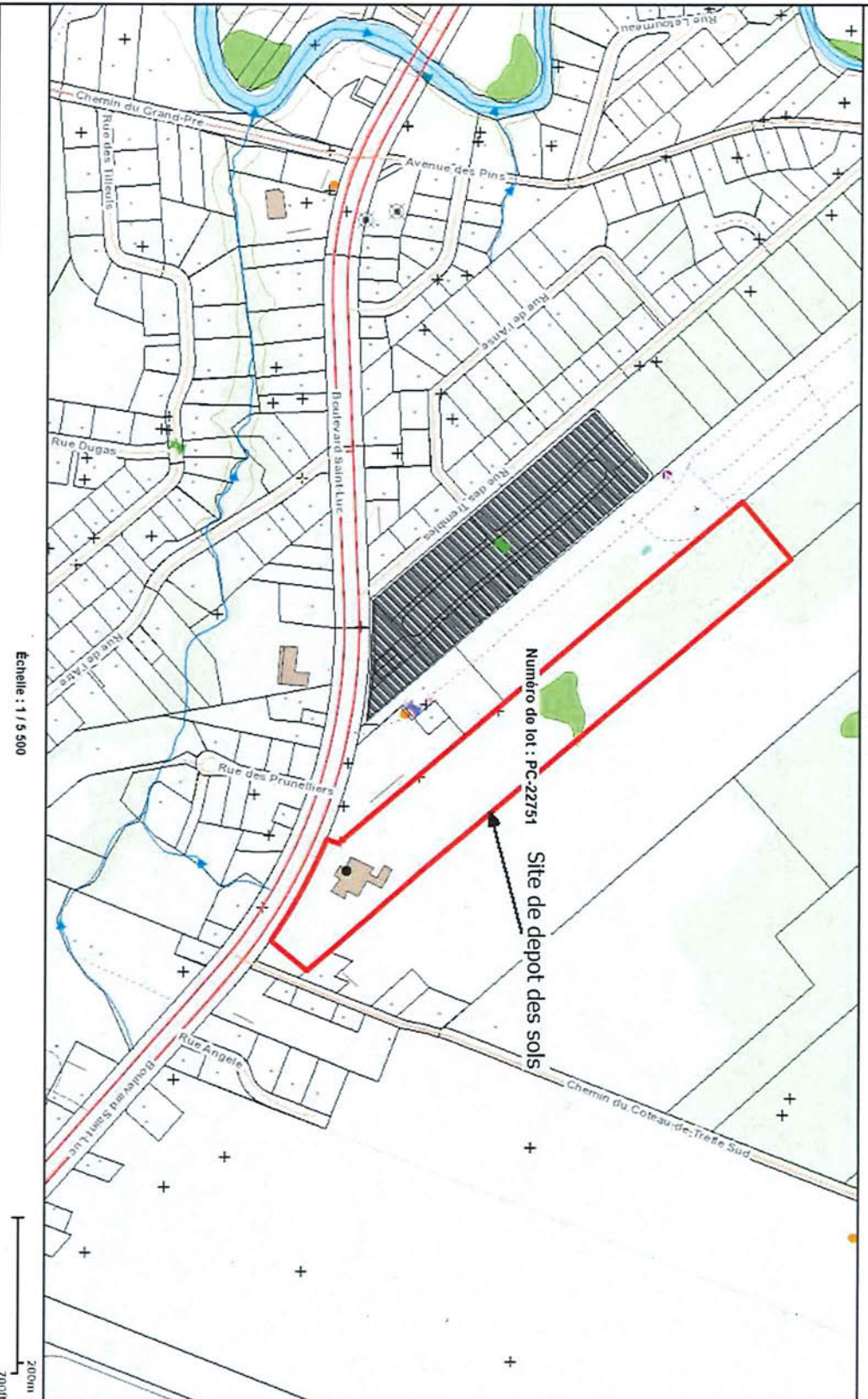
## ANNEXE : Tableau des résultats des analyses des échantillons







**Plan Localisation**  
TÉRÉSA\_CACI



**Sources des données :**  
Ministère de l'Équipement et de la Logistique  
des Changements Climatiques  
MELCC  
© Gouvernement du Québec, 2021

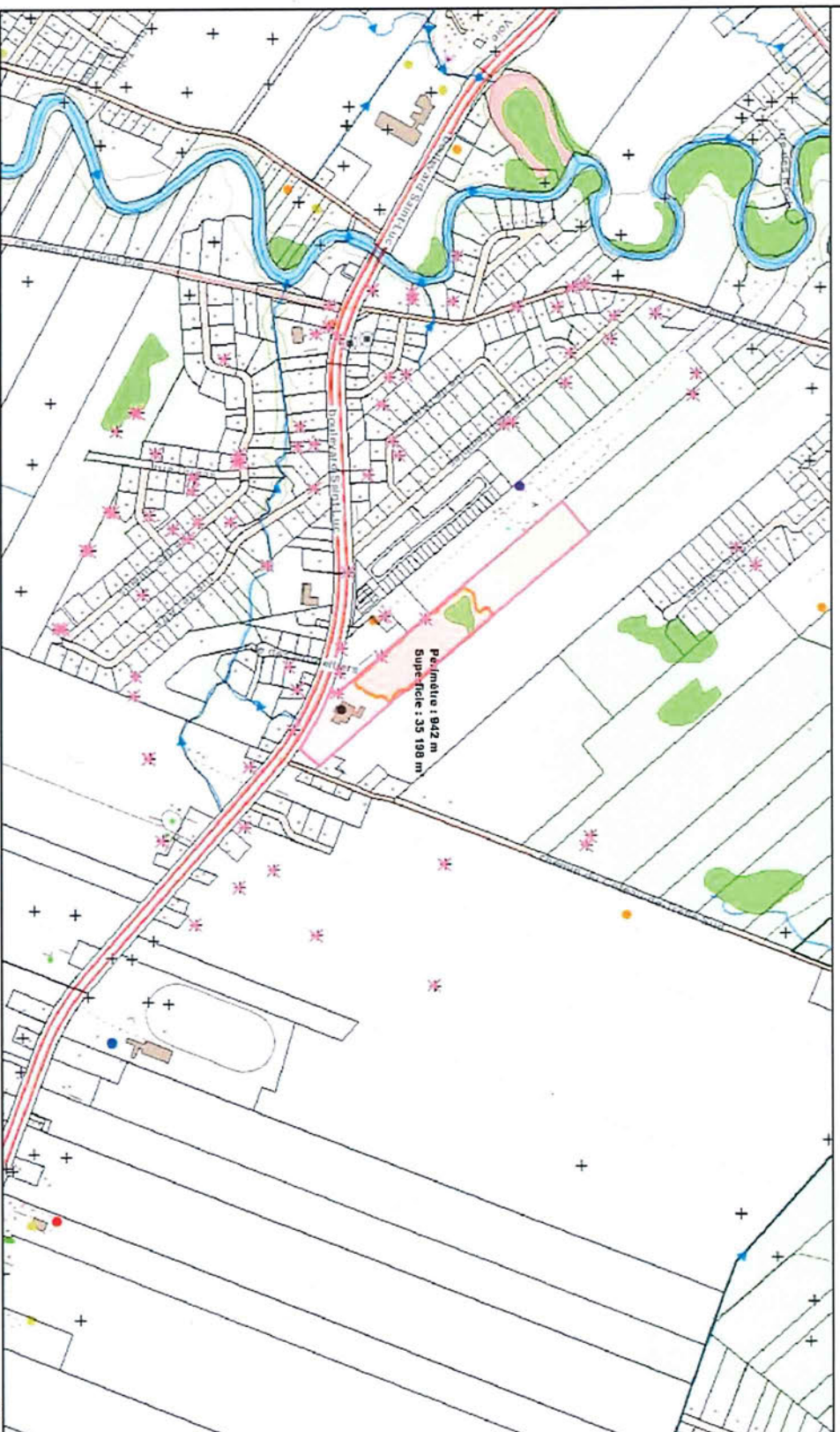
**Plan de Localisation**

<ul style="list-style-type: none"> <li>▲ Sélection - Lots du cadastre révisé (CMI_Q3)</li> <li>■ Municipales et autres territoires</li> <li>□ Municipales</li> <li>■ Territoires autochtones</li> <li>□ Territoires non organisés</li> <li>▲ CMIQ - Sens de l'écoulement direction</li> <li>▲ Océanyses</li> <li>▲ Réseau routier</li> <li>▲ Autoroute</li> <li>▲ National</li> <li>▲ Régionale</li> <li>▲ Colonne de transit</li> <li>▲ Colonne métropolitaine</li> <li>▲ Colonne</li> <li>▲ Actuel</li> <li>▲ Local</li> <li>▲ Actes réservoirs</li> <li>▲ Accès rout. et terrain</li> <li>▲ Botes</li> <li>▲ Piste cyclable</li> <li>▲ Rue piétonne</li> <li>▲ Sentier piétonnier</li> <li>▲ Maison marine</li> <li>▲ Lots du cadastre révisé (CMI_Q3)</li> <li>□ Numéros des lots, disponibles à 1:20 000</li> <li>▲ Numéros des lots, disponibles à 1:10 000</li> <li>▲ Sites de prélèvement d'eau potable</li> <li>▲ Cf (souderrins)</li> <li>▲ Entreprises (souderrins)</li> <li>▲ Installation (souderrins)</li> <li>▲ Trait (souderrins)</li> <li>▲ Municipal (souderrins)</li> <li>▲ PMA (souderrins)</li> </ul>	<p>Échelle : 1 / 5 500</p> <p>200m 700ft</p> <p>Préparé par: Moussina Touré Industriel Ouest Léopoldin (C) 2021-04-16</p> <p>Emploi de la terre et de l'eau Québec</p>
--	--





### Plan de localisation des puits sur un rayon de 1 km



Echelle : 1 / 10 000

**Sources des données :**  
 Ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCC)  
 © Gouvernement du Québec, 2021

Préparé par:  
 Hydro Québec  
 2021-05-25

- ▲ Sélection - Puits et forages - SIH
- ✕ Sélection - Lots du cadastre renouvelé (Cad. Qc)
- ▲ Puits et forages - SIH
- ▲ Lots du cadastre renouvelé (Cad. Qc)
- ▲ Plusieurs bornes détaillées
- ▲ Eau peu profonde
- ▲ Hassis
- ▲ Hérectes
- ▲ Tranchée ouverte fin (fondateurs Qc)
- ▲ Tranchée ouverte long (fondateurs Qc)
- ▲ Tranchée boudée
- ▲ GRHQ - Sens de l'écoulement
- ▲ Direction
- ▲ Lieux d'intervention
- ▲ Commerce
- ▲ Sélection des entreprises immobilières et industrielles
- ▲ Industrie
- ▲ Lieu d'évacuation
- ▲ Lieu d'entreposage
- ▲ Lieu de traitement
- ▲ Matériaux réfractaires
- ▲ Réseau hydrologique
- ▲ Réseau Eau
- ▲ Réseau Assainissement
- ▲ Océanogrammes
- ▲ Numéros des lots, disponibles à 1:20 000
- ▲ Numéros des lots, disponibles à 1:10 000
- ▲ Sites de prélèvement d'eau potable

### Plan de Localisation des puits – rayon de 1 km



## Rechercher une entreprise au registre

### État de renseignements d'une personne physique exploitant une entreprise individuelle au registre des entreprises

Renseignements en date du 2021-11-24 15:30:15

#### État des informations

##### Identification de l'entreprise

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	2264524556
Nom de famille	LABERGE
Prénom	JEAN-CLAUDE

##### Adresse du domicile

Adresse	128 rue de l'Église Napierville (Québec) J0J1L0 Canada
---------	--

##### Adresse du domicile élu

Adresse	Aucune adresse
---------	----------------

##### Immatriculation

Date d'immatriculation	2007-06-27
Statut	Immatriculée
Date de mise à jour du statut	2020-10-27
Date de fin d'existence prévue	Aucune date de fin d'existence n'est déclarée au registre.

##### Forme juridique

Forme juridique	Entreprise individuelle
-----------------	-------------------------

##### Dates des mises à jour

Date de mise à jour de l'état de renseignements	2020-10-27
Date de la dernière déclaration de mise à jour annuelle	2013-03-13 2013
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2021	2021-06-15
Date de fin de la période de production de la déclaration de mise à jour annuelle de 2020	2020-09-30

### Faillite

Aucune information n'a été déclarée concernant l'existence d'une faillite.

### Activités économiques et nombre de salariés

#### 1<sup>er</sup> secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	4214
Activité	Travaux d'excavation et de nivellement
Précisions (facultatives)	Mini-excavation, paysagement

#### 2<sup>e</sup> secteur d'activité

Code d'activité économique (CAE)	4219
Activité	Autres travaux sur chantier
Précisions (facultatives)	Remblai de matériaux (terre non-contaminé)

### Nombre de salariés

Nombre de salariés au Québec  
Aucun

### Administrateurs du bien d'autrui et fondé de pouvoir

#### Fondé de pouvoir

Aucun fondé de pouvoir n'a été déclaré.

#### Administrateurs du bien d'autrui

Aucun administrateur du bien d'autrui n'a été déclaré.

### Établissements

Aucun établissement n'a été déclaré.

### Documents en traitement

Aucun document n'est actuellement traité par le Registraire des entreprises.

## Index des documents

### Documents conservés

Type de document	Date de dépôt au registre
Déclaration de réimmatriculation	2020-10-27
Radiation volontaire	2014-06-02
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2013	2013-03-15
DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE 2012	2012-06-06
Déclaration annuelle 2011	2011-05-16
État et déclaration de renseignements 2010	2010-03-21
Avis de défaut	2009-12-09
État et déclaration de renseignements 2008	2008-05-13
Déclaration d'immatriculation	2007-06-27

## Index des noms

Date de mise à jour de l'index des noms 2020-10-27

### Nom

Nom de la personne physique	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
LABERGE, JEAN-CLAUDE	2020-10-27		En vigueur
LABERGE, JEAN-CLAUDE	2007-06-27	2014-06-02	Antérieur

### Autres noms utilisés au Québec

Autre nom	Versions du nom dans une autre langue	Date de déclaration du nom	Date de déclaration du retrait du nom	Situation
Gestion de transport, logistique et environnement		2020-10-27		En vigueur
Les Entreprises JCL		2020-10-27		En vigueur
BÉTON DÉCORATIF LA PRAIRIE		2007-06-27	2014-06-02	Antérieur



© Gouvernement du Québec



L'information affichée correspond à l'état du rôle au 24 novembre 2021, 15h36. Des modifications éventuelles au rôle d'évaluation pourraient avoir un effet rétroactif à la date du présent relevé.



24 novembre 2021  
15h36

**Rôle d'évaluation foncière**  
VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU  
en vigueur pour les exercices financiers 2022, 2023 et 2024

## 1. Identification de l'unité d'évaluation

[Retour au menu](#)

Adresse : 955, BOULEVARD SAINT-LUC  
Cadastre(s) et numéro(s) de lot : 4132565, 4132566, 4132567, 4132568, 4132569, 4132570, 4132571, 4132572, 4132573, 4132574, 4132575  
Numéro matricule : 1526-94-1966-7-000-0000  
Utilisation prédominante : Autres industries de produits métalliques divers  
Numéro d'unité de voisinage : 2660

## 2. Propriétaire

[Retour au menu](#)

Nom : CACI, TERESA  
Statut aux fins d'imposition scolaire : Physique  
Adresse postale : 102-8415 BOULEVARD GOUIN EST MONTREAL, QC, H1E 2P6  
Date d'inscription au rôle : 2016-01-20

## 3. Caractéristiques de l'unité d'évaluation

[Retour au menu](#)

### Caractéristiques du terrain

Mesure frontale : 161,70 m  
Superficie : 90 557,700 m<sup>2</sup>

### Caractéristiques du bâtiment principal

Nombre d'étages : 1  
Année de construction :  
Aire d'étages : Non disponible  
Genre de construction : Non disponible  
Lien physique : Non disponible  
Nombre de logements : 0  
Nombre de locaux non résidentiels : 1  
Nombre de chambres locatives : 0

## 4. Valeurs au rôle d'évaluation

[Retour au menu](#)

Date de référence au marché : 2020-07-01  
Valeur du terrain : 513 500 \$  
Valeur du bâtiment : 156 400 \$  
Valeur de l'immeuble : 669 900 \$  
Valeur de l'immeuble au rôle antérieur : 491 800 \$

## 5. Répartition fiscale

[Retour au menu](#)

Catégorie et classe d'immeuble à des fins d'application des taux variés de taxation : Non résidentiel classe 10  
Industrielle classe 04

Valeur imposable de l'immeuble : 669 900 \$ Valeur non imposable de l'immeuble : 0 \$